

Bayeux

## Bayeux. Plaidoyer pour les droits de l'homme au collège Letot

OUEST-FRANCE.FR | mardi 20 février 2018

403 mots



*Les collégiens ont présenté leur plaidoirie devant le jury. - Crédit Ouest-France*

Lundi 19 et vendredi 23 février 2018, les élèves de troisième du collège Letot plaident pour la défense des enfants dans le monde. Devant le jury, ils deviennent les avocats des droits de l'homme.

### Reportage

La tension est palpable devant l'entrée de la salle de réunion du collège Letot, ce lundi midi. Par petits groupes de trois ou quatre, les élèves de troisième relisent leurs notes et prennent des postures d'avocat.

D'ici quelques instants, ce sera à leur tour de prendre la parole, dans le cadre des Enseignements pratiques interdisciplinaires organisés cette année encore, par leurs professeurs de français et d'histoire.

« Nous avons préparé toute une série de plaidoiries sur les droits des enfants. » Matteo, entouré de ses deux co-plaideurs, sait que cette journée, comme celle de vendredi, est la restitution de quatre mois de travail, d'étude, d'enquête et de mise en forme. « Chaque année, au collège, cet événement permet de faire entendre nos voix et défendre les droits de ceux qui ne peuvent s'exprimer. »

Des élèves qui s'appuient sur la Convention internationale des droits de l'homme. « Par groupe, nous prenons parti pour une cause précise, ajoute Aurélien. Nous avons choisi d'évoquer la situation des enfants dans la guerre en Syrie. C'est la photo primée cette année au prix des correspondants de guerre qui a été le déclic de notre choix. »

### Dix minutes pour convaincre

D'autres étudiants ont préféré évoquer le mariage forcé au Burkina Fasso. « J'ai rencontré une fillette dans cette situation, rapporte une collégienne. J'ai été très choquée et je suis heureuse de pouvoir en parler. »

La porte de la salle de réunion s'ouvre et laisse sortir ces avocats d'un jour, sous une salve d'applaudissements. Au tour du groupe suivant de venir plaider sa cause, devant un jury d'une vingtaine de personnes, enseignants et élus.

Les collégiens ont une dizaine de minutes pour présenter et défendre leurs idées. Dix minutes pour s'exprimer, revendiquer ou condamner.

La voix est forte, la posture engagée. Les élèves défendent leur cause avec conviction. Ils sont habillés et portent avec passion leur habit d'avocat. Chaque mot compte. Les phrases tombent comme autant de sentences et l'on peut apprécier le travail de préparation. Des collégiens qui veulent offrir aux jeunes générations un monde meilleur et plus juste. Vendredi, d'autres élèves viendront plaider pour défendre les droits des enfants, soumis au regard des adultes.